

Sujet : révision allégée du PLU

De : SARRAZIN Sylvie <s.sarrazin@hautes-alpes.cci.fr>

Date : 13/02/2026, 17:15

Pour : "mairie05@sigoyer.fr" <mairie05@sigoyer.fr>

Copie à : BADINIER Matthieu <m.badinier@hautes-alpes.cci.fr>

Bonjour,

La CCI en tant que Personne Publique Associée a été sollicitée pour émettre un avis sur la révision allégée N°1 du PLU de la commune de Sigoyer

Cette révision porte sur un volet agricole (CCI non concernée), l'extension du foyer de vie des Guérins (CCI non concernée) et sur la création d'un STECAL permettant de régulariser une activité commerciale existante au Col des Guérins (pizzeria), impliquant une modification du classement de la pizzeria de zone NI en zone Ne ainsi que l'adaptation en conséquence des règlements graphique et écrit.

La CCI émet un avis favorable sur la partie économique. Elle n'a pas d'observation à formuler sur les autres volets.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement,



Sylvie SARRAZIN – Assistante

Direction de l'Appui aux Entreprises

CCI des Hautes-Alpes

16 Rue Carnot - CS 96006

05001 Gap Cedex

T. 04 92 56 56 66

www.hautes-alpes.cci.fr

Réalisez vos formalités d'immatriculation, modifications, radiation en contactant notre [Pôle Formalités](#)



Faites un geste pour l'environnement, n'imprimez ce document qu'en cas de nécessité

N'hésitez pas à vous abonner à la News de la CCI afin de recevoir en temps réel les évolutions de procédures

JEUDI 12 MARS 2026

CCI Hautes-Alpes - 16, rue Carnot à GAP

**L'événement phare dédié
aux femmes qui entreprennent**

[S'inscrire](#)

